



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 7 juin 2019

Y:ST'FD Enquêtes/Enquêtes 2019/enquêtes 070619.doc

Enquêtes Publiques

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique les demandes déposées par :

- M. Michaël Amos, pour l'agrandissement d'un balcon et la pose d'un escalier extérieur en annexe à une maison d'habitation existante à Vers le Foulon (Route des Bernunes) sur la parcelle No 718, plan No 6 (zone de faible densité) coordonnées 608'194/127'420.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h 00 à 12 h 00.

ADMINISTRATION COMMUNALE

		Visa
Service émetteur	Service de l'Edilité et de l'Urbanisme	<i>JE</i>
Date début de la publication	07.06.2019	
Date fin de la publication	08.07.2019	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 7 juin 2019

Y:\CH\Modèles\Chancellerie\Piliers publics modèle.doc

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Ville de Sierre porte à la connaissance du public que **M. Giuseppe Palmieri**, domicilié à Pont-de-la-Morge, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter un café-restaurant au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements (parcelle) : No. 375 – Place de l'Hôtel de Ville - Sierre
Enseigne : **Le resto – Hôtel de Ville**
Prestations : Café-restaurant
Heures d'ouverture et de fermeture : Tous les jours de 09h00 à 24h00
Jours fériés : ouvert
Début de l'activité : 8 juillet 2019
Employeur : AD Maiora Sierre Sàrl

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 7 juillet 2019.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Visa

Service émetteur	Police	
Date début de la publication	07.06.2019	
Date fin de la publication	07.07.2019	